

## DECLARATION N°006 DU 10 JUIN 2021 DU CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME (CNDH)

Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation sociopolitique dominée par un environnement délétère et de risques de violations des Droits de l'Homme, favorisés par des actes ainsi que des déclarations publiques de certaines personnalités politiques.

Le CNDH observe en effet que, depuis le retour d'exil de certaines personnalités politiques, l'on assiste à la résurgence de déclarations et de discours publics de nature à saper les efforts de réconciliation amorcés par le Gouvernement. Le Conseil relève que l'annonce imminente du retour de l'ancien Président de la République, Monsieur **Laurent GBAGBO**, en Côte d'Ivoire suite à son acquittement définitif par la Cour pénale internationale est devenue un sujet de crispation entre des acteurs de la scène politique. Cette cristallisation fait planer un climat de tensions et suscite des inquiétudes au sein de la population.

Le CNDH a en outre, documenté la prise à partie le jeudi 3 juin 2021, au siège du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), de journalistes invités à couvrir une rencontre entre le Ministre de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale et le Secrétaire exécutif de ce parti politique, par des jeunes se réclamant de ladite formation.

Le CNDH exprime sa vive préoccupation face aux discours qui mettent à mal la réconciliation et instaurent un climat de tensions. Il condamne avec la plus grande fermeté les atteintes graves à la liberté de presse, caractérisées par l'agression de journalistes dans l'exercice de leur profession.

Le CNDH exhorte l'ensemble des acteurs politiques à la retenue et leur demande de s'inscrire dans la dynamique de la réconciliation nationale, gage de paix, de cohésion sociale et de réalisation des Droits de l'Homme.

Le CNDH assure tous les acteurs de la vie publique de son engagement à la surveillance du respect des Droits de l'Homme.

*Fait à Abidjan, le 10 juin 2021*

*Pour le Conseil*

*La Présidente*



***Namizata SANGARE***